

**Item 6**  
**Increasing awareness of and accession to the**  
**Convention and application of its principles drawing**  
**on the benefits of cooperation**

**Statements**



3<sup>rd</sup> joint meeting of the Working Group on IWRM and Working Group  
on Monitoring and Assessment (26-28 April 2021)



**Item 6 (a) Increasing capacity for implementation of the Convention and supporting national processes towards accession**

Statements by:

- Razaki SANOUSSI, Authority of the Mono Basin (ABM)
- Raul ARTIGA, Central American Commission for Environment and Development (CCAD) of the Central American Integration system (SICA)
- Bougonou DJERI-ALASSANI, Economic Community of West African States (ECOWAS Commission)
- Suhil KIWAN, Water Diplomacy Center of the Jordan University of Science and Technology (JUST)

# PROCESSUS D'ADHESION DES PAYS MEMBRES DE L'AUTORITE DU BASSIN DU MONO A LA CONVENTION SUR LES COURS D'EAU TRANSFRONTIERES ET LES LACS INTERNATIONAUX

Razaki Sanoussi  
Autorité du Bassin du Mono



3<sup>rd</sup> joint meeting of the Working Group on IWRM and Working Group  
on Monitoring and Assessment (26-28 April 2021)



# Plan de présentation

1. Intérêt des pays membres de l'ABM à adhérer à la convention ;
2. Agenda du processus d'adhésion des pays membres de l'ABM pour l'année 2021;
3. Résolution N°11 portant adhésion des pays membres de l'ABM à la convention,

# Intérêts du Bénin et du Togo à adhérer à la convention

Bénin et Togo:

Deux pays voisins, membres de l'ABM,

Il sont Parties prenantes à la convention portant statut des fleuves Mono et création des Autorités du Bassin du Mono, en vue d'une gestion coordonnée, durable et non conflictuelle des ressources en eau transfrontière du bassin du Mono.

La Convention des Nations Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) est un cadre de coopération et d'échanges qui vise à protéger et à garantir la quantité, la qualité et l'utilisation durable des eaux transfrontières.

C'est ce qui justifie la volonté du Bénin et du Togo à adhérer à la convention sur l'eau,

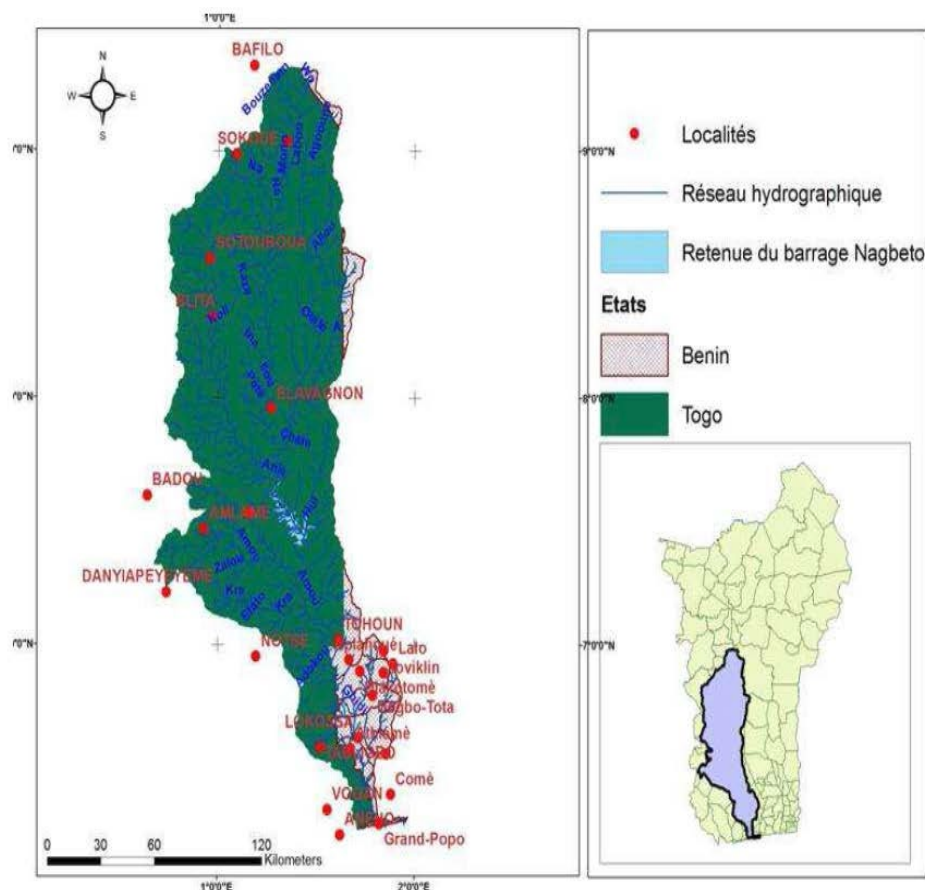
Le Togo est entré dans le processus en 2017 et le Bénin lui emboîte le pas.



# AGENDA DU PROCESSUS D'ADHESION POUR L'ANNEE 2021

N°	Activité programmée	Agenda 2021											Parties prenantes	
		jan	fév.	mars	avril	mai	juin	août	sept	oct	nov	déc		
1	Le Togo est entré dans le processus d'adhésion en 2017 et se poursuit à ce jour													
2	3ième Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'ABM													DE/ABM
3	Signature de la résolution N°11 portant adhésion du Bénin et du Togo à la Convention													PCM/ABM
4	Exposé des motifs pour l'adhésion du Bénin à la convention, adressée au Ministre des affaires étrangères du Bénin													DG Eau du Bénin
5	Manifestions d'intérêt du Bénin à adhérer à la convention, adressée au Secrétariat de l'UNECE													MEM/Bénin
6	Renforcement des capacités de l'ABM et des pays membres pour la conduite du processus d'adhésion à la convention, avec l'appui du Secrétariat de l'UNECE													ABM, UNECE, Togo, Bénin
6	Atelier d'information, d'imprégnation et de partage de la convention auprès des Ministères sectoriels du Bénin avec l'appui du Secrétariat de l'UNECE													ABM, UNECE, Togo, Bénin

# Résolution N°11 portant adhésion des pays membres de l'ABM à la convention sur les cours d'eau transfrontières et les lacs internationaux



AUTORITE DU BASSIN DU MONO



3<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'AUTORITE  
DU BASSIN DU MONO

Résolution N°11

Relative à l'adhésion des pays membres de l'ABM à la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau)

Le Conseil des Ministres,

SE FONDANT SUR

- la Convention portant Statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du Bassin du Mono ;
- les Statuts de l'Autorité du Bassin du Mono ;

INVITE

les Etats membres de l'ABM à poursuivre le processus d'adhésion à la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) dont le Secrétariat est assuré par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE).

Fait à Cotonou, le 15 janvier 2021

  
  
**Samou SEIDOU ADAMBI**  
Président du Conseil des Ministres de l'ABM

# Direction Exécutive de l'Autorité du Bassin du Mono



**Cérémonie officielle d'installation du DE et du DEA de l'ABM, le 31/10/2019 à Cotonou par les Ministres en charge des ressources en eau du Bénin et du Togo**

La **Comisión Centroamericana de Ambiente y Desarrollo (CCAD)**, es la Secretaría especializada de Ambiente del Sistema de Integración Centroamericana (SICA). La CCAD esta constituida por el Consejo de Ministros de Ambiente de los 8 países miembros del SICA.

Desde hace algunos años la CCAD ha venido trabajando junto a GWP y otras entidades internacionales, el tema de Aguas Internacionales en la región, promoviendo un proceso de Diálogo Regional Multiactor. Para el periodo 2021-2025, la gestión de aguas transfronterizas forma parte de las líneas de acción de la Estrategia Regional Ambiental Marco. Durante este periodo se buscará contribuir a la cooperación entre los países en el manejo de las aguas internacionales.

En vista de ello, la Secretaría Ejecutiva de la CCAD ha establecido un acuerdo de cooperación con UNECE. Acuerdo que tiene como objetivo general, el brindar asistencia técnica a nivel regional, que facilite la gestión del conocimiento; promueva el dialogo y la identificación de los beneficios de la cooperación, para promover el establecimiento de acuerdos, instrumentos y medidas concretas para la cooperación en materia de aguas internacionales, cuencas y acuíferos transfronterizos.

En base a este acuerdo, la CCAD en conjunto con UNECE y otros socios regionales contaremos con asistencia política, técnica y jurídica a los países miembros de la CCAD para la promoción del Convenio u otro instrumento, incluyendo la validación de Lineamientos Regionales para la cooperación en Aguas internacionales, con la participación de las entidades políticas e institucionales prioritarias de la región.





**Actions prévues en 2021 par le Centre de Gestion des Ressources en Eau de la CEDEAO pour promouvoir l'adhésion de ses Etats Membres à la Convention sur l'eau et la mise en œuvre de ses principes**

*Document présenté à l'occasion de la réunion conjointe du groupe de travail sur la gestion intégrée des ressources en eau et du groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation. Avril 2021*

-----

1. Les Etats Membres de la CEDEAO<sup>1</sup> ont adopté en 2008 la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest avec 03 Axes d'intervention. Le troisième axe porte sur la promotion de la coopération et de l'intégration régionales qui des principes que prône la Convention sur l'eau.
2. Convaincue que Etats Membres de la CEDEAO pourront mieux coopérer en appliquant les principes de la Convention sur l'eau, la 4<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Comité Ministériel de Suivi de la GIRE en Afrique de l'Ouest a adopté le 27 novembre 2015 la résolution N°17 visant à faire un plaidoyer auprès du Parlement de la CEDEAO pour stimuler la ratification et la mise en œuvre de la Convention de d'Helsinki
3. A ce jour, deux Etats membres de la CEDEAO (Ghana et Sénégal) sont devenus Parties à la Convention de d'Helsinki tandis que la Guinée Bissau a achevé son processus et est en attente de déposer les instruments de ratification. Dans les autres Etats Membres le processus se trouve à des niveaux différenciés. Afin d'amplifier ce processus d'adhésion, le Centre Gestion des Ressources en Eau de la CEDEAO<sup>2</sup>, a inscrit dans son programme de travail 2021 les activités suivantes :
  - **Activité 1** : Poursuivre la sensibilisation des Etats Membres pour une meilleure connaissance de la Convention d'Helsinki et l'application de ses principes.
  - **Activité 2**. Accompagner les Etats membres dans leurs processus d'adhésion à la Convention d'Helsinki
  - **Activité 3**. Soumettre le projet de Directive sur la gestion des ressources en eau partagées aux Ministres des Etats Membres en charge de l'eau pour validation
  - **Activité 4** : Identifier à l'aide d'un questionnaire adressé aux Etats Membres, complété par un Webinaire le programme d'activités à mettre en œuvre pour la période 2022-2024.Toutes ces activités participent également à la mise en œuvre du cadre de la CEDEAO pour la prévention des conflits. Nous souhaitons capitaliser l'expérience du Secrétariat de la Convention sur l'eau et collaborer avec lui pour des mises en œuvre conjointes.

---

<sup>1</sup>La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest compte quinze Etats Membres qui sont : Benin ; Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée ; Guinée Bissau, Liberia; Mali Niger ; Nigeria , Sierra Leone, Sénégal et Togo

UNECE Water Convention - Joint meeting of the Working Group on Integrated Water Resources  
Management and Working Group on Monitoring and Assessment

Agenda Item 6 (a) - Intervention

Prof. Suhil Kiwan, Director of the Water Diplomacy Center

Jordan University of Science & Technology

Salameleikum – blessing upon you all during this Holy Month of Ramadan!

Madame Chair, Distinguished Delegates, Dear Colleagues, I have the privilege of introducing the Water Diplomacy Center hosted by the Jordan University of Science and Technology making our first-ever intervention before this forum, and directly speaking to both Agenda Item (a) and also (b).

The Water Diplomacy Center was established in late 2019 by the Jordan University of Science and Technology (JUST) in collaboration with Prof. Mark Zeitoun of the Water Security Centre of the University of East Anglia with initial project-based funding and generous support of the Swiss Development Cooperation (SDC). Over the course of more than 5 years of cooperation of transboundary water research and training, the partnership of JUST, East Anglia, and SDC recognized the need for a permanent institution in the Arab region to encourage transboundary water resource research, facilitate discussions among water professionals and **decision-makers**, and offer a curriculum of related water resources courses through JUST, and dedicated trainings on transboundary hydro-governance through WDC.

It is with regard to this last activity that the Water Diplomacy Center would like to extend its gratitude and thanks to the UNECE Water Convention Secretariat who provided personnel to offer a number of lectures on international water law and the 1992 UNECE Water Convention. A representative of the UNECE Water Convention provided several in-person lectures both in English and Arabic languages on the occasion of the WDC's premier training workshop entitled "Transboundary Hydro-governance and SDG6" in February 2020. During subsequent online workshops, the UNECE Water Convention Secretariat staff provided lectures on the principles of international water law found in both the 1997 UN Watercourses Convention, which as you are aware there are currently 10 Arab State parties and of course the 1992 UNECE Water Convention, which a number of Arab states are interested in acceding. I would also like to take this opportunity to thank workshop lecturers from UN ESCWA, IHE-Delft, University of Geneva, among others who have contributed to our successful online workshops throughout 2020 and now into 2021.

In closing, the Water Diplomacy Center would like to express its strong desire to continue to partner with the UNECE Water Convention in providing to the MENA region much need capacity building and the development of knowledge on transboundary cooperation based firmly in international water law in the advancement of a Blue Peace and Water Security for all.

Thank you Madame Chair, Distinguished Delegates, and Dear Colleagues for your kind attention.